



FORMATIONS

DROIT SOCIAL

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement, techniques et pédagogiques mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs



nombre de stagiaires maximum



nombre de stagiaires minimum

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été développée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Actualiser ses connaissances en droit du travail



Cette formation vise à :

- Actualiser les principales références juridiques en droit du travail
- Transposer l'actualité à la situation de l'entreprise
- Approfondir les bases juridiques d'un sujet déterminé



- Tout public
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, exercices

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques



Programme :

- Actualité du droit du travail (évolution législatives et réglementaires et/ou point(s) jurisprudentiel(s))
- Focus sur Item déterminé par l'entreprise (L'inaptitude, la gestion des absences, le pouvoir disciplinaire, les congés payés, les CDD, etc...)

Durée de la formation : 4 jours sur l'année (28 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



Sur devis

